

Communiqué, mardi 24 juin 2025

## Les HPEVM et le Département du Val-de-Marne signent une convention de financement dans le cadre du plan « 50 000 arbres »

**Jeudi 26 juin, Olivier Capitanio, Président du Département du Val-de-Marne et Nathalie Peynègre, Directrice des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne lanceront officiellement ce partenariat dans le cadre du plan 50 000 arbres pour le Val-de-Marne, à l'occasion de l'inauguration des aménagements paysagers de la cour d'honneur du site hospitalier de Saint-Maurice, en présence d'Igor Semo, Maire de Saint-Maurice et Président du Conseil de surveillance de l'hôpital.**

### Un engagement fort pour la préservation des espaces boisés

Les HPEVM bénéficient d'un patrimoine de haute valeur historique et paysagère. Le site hospitalier de Saint-Maurice s'étend sur 36 hectares, en bordure de Marne, et dans une étroite continuité avec le Bois de Vincennes.

Dans le cadre de leur politique de développement durable, les HPEVM s'engagent pour la préservation et le développement de ces espaces verts qui contribuent au mieux-être des patients et à la qualité de vie au travail des professionnels.

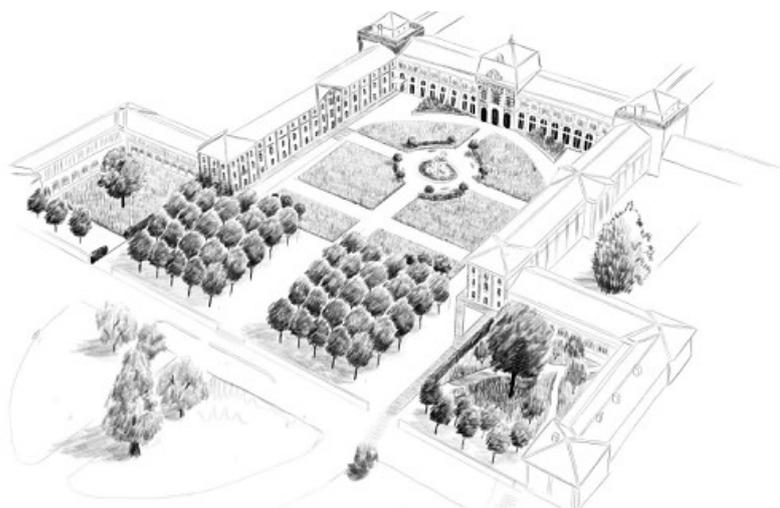
Ainsi, les HPEVM et le Département du Val-de-Marne signeront une convention de financement dans le cadre du Plan « 50 000 arbres pour le Val-de-Marne » **jeudi 26 juin à 13h30** à l'occasion de l'inauguration des aménagements paysagers de la cour d'honneur Nationale.



Cet espace, fraîchement rénové, est le premier à bénéficier de ce partenariat avec l'équivalent de 68 arbres plantés. Le budget global des travaux s'élève à 900 000 euros et la subvention du Département représentera 32 800 euros.

La convention prévoit également de nouvelles campagnes de plantations en lien avec le projet paysager des HPEVM d'ici 2028. Le soutien financier du Département pourrait ainsi atteindre 100 000 euros sur 3 ans.

## Le réaménagement de la cour d'honneur Nationale : un projet attendu



La fontaine a été rénovée fin 2023 avec le soutien de Ville de Saint-Maurice.

Puis, la rénovation des espaces verts et de circulation a été confiée à Claire Munier, paysagiste PDLG, et réalisée dans le respect de la structure historique du jardin. Cette partie du site hospitalier bénéficie du label « Patrimoine d'intérêt régional ».

5 mois et demi de travaux ont été nécessaires. Ils ont débuté par les arbres.

Le choix de la nouvelle essence d'arbres formant les bosquets a fait l'objet d'un vote ouvert aux professionnels et aux patients de l'hôpital. Il s'agit de merisiers à fleurs doubles, une espèce à la croissance rapide, à la floraison spectaculaire au printemps, et résistante à la sécheresse.

Les 50 merisiers ainsi plantés contribuent à la diversité des essences présentes dans le parc de l'hôpital et formeront un îlot de fraîcheur bienvenu en été.

En complément, les travaux incluent :

- la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces dans les parterres et les jardins d'agrément attenants à la cour d'honneur,
- l'aménagement d'une circulation piétonne sécurisée et inclusive,
- le réaménagement des accès aux personnes à mobilité réduite,
- la rénovation des allées et des parterres autour de la fontaine
- l'installation d'un nouveau mobilier d'extérieur inclusif.

### Département du Val-de-Marne :

Face aux enjeux climatiques, le Département du Val-de-Marne mène une politique environnementale ambitieuse. A travers son plan « 50.000 arbres », il fédère l'ensemble des acteurs du territoire pour préserver le patrimoine arboré existant et renforcer la place de la nature en ville. D'ici 2028, 50.000 arbres supplémentaires seront plantés sur l'ensemble du territoire, soit l'équivalent d'un tiers du bois de Vincennes. En seulement trois ans, 25.000 arbres ont déjà été plantés illustrant la détermination du Département du Val-de-Marne à agir concrètement pour l'environnement. Ce programme vise à faire du Val-de-Marne un véritable poumon vert, en améliorant durablement la qualité de vie des habitants et en créant des îlots de fraîcheur en milieu urbain.

### Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne :

Les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne sont issus du regroupement des Hôpitaux de Saint-Maurice et du Centre Hospitalier Les Murets en 2024. Ils sont spécialisés en soins médicaux et de réadaptation pour les adultes et les enfants (filières neurologique, locomoteur, gériatrie), en traitement de l'insuffisance rénale chronique, en gynécologie, obstétrique et néonatalogie, en psychiatrie adulte et pédopsychiatrie pour les populations du centre-Est de Paris (1er, 2e, 3e, 4e, 11e et 12e arrondissements) et de 26 communes du Val-de-Marne. Ils disposent de 1 149 lits et places et de 35 postes de dialyse.